



Juin 2021

W
O
L
F
G
A
N
T
Z
E
N



Bulletin communal n° 1



Edito	3
Conseils municipaux	4 - 5
Travaux	6
Ecole	7 - 8
Périscolaire	9
Cérémonie du 8 mai	10
Infos diverses	11 - 12
Incivilités	13
Urbanisme	14
Sous les projecteurs	15
Maisons fleuries	16
Associations	17 - 22
Professionnels de santé, commerçants, artisans et entrepreneurs de notre village	23 - 26
Etat civil 2021	27

Directrice de la Communication :

Yvette CORNIAUX et la Commission Communication

Conception : MOSER+ - Juillet 2021 - PCH Imprimerie



Madame, Monsieur, chère concitoyenne, cher concitoyen,

Après 14 mois de crise sanitaire sévère, il semblerait que nous apercevions une petite lueur d'espoir : celle de pouvoir enfin reprendre un tant soit peu notre vie d'avant.

Certes, la pandémie n'est pas terminée mais la vaccination et les traitements mis en place permettent d'appréhender avec plus de sérénité cette réalité qu'est de vivre avec ce virus. Il nous faut faire confiance à la science, à tous ces femmes et hommes qui se démènent pour trouver la solution qui nous débarrassera définitivement de ce fléau. Soyons optimistes !

Pendant tous ces mois, la municipalité a continué à œuvrer pour faire avancer les dossiers et les investissements prévus. Le premier et plus important est le péricolaire. Les travaux ont commencé le mois dernier et devraient s'achever au 1^{er} trimestre 2022. Nous devrions démarrer à la rentrée les travaux de la création du parking près de l'église. Il nécessitera le déplacement de la grotte de la Vierge Marie, en liaison avec le Conseil de Fabrique, ainsi que du monument aux morts qui devrait se rapprocher de la Mairie. Nous allons installer une dizaine de bancs sur les trottoirs qui permettront ainsi aux personnes se promenant dans le village de faire une pose de quelques instants si elles le souhaitent. Deux bornes de charge pour les véhicules électriques seront également installées sur le parking à l'arrière de la Mairie courant du dernier trimestre. Nous allons terminer la fin de la pose des grillages de l'enceinte des écoles pour clore le dossier de la sécurisation du groupe scolaire. Enfin, les enrobés de la rue de Weckolsheim devraient être repris à l'automne.

Comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup de choses au programme. Nous devons également rajouter à cela les travaux d'entretien de nos infrastructures et de nos espaces verts qui demandent énormément de temps. Malheureusement, il nous faut assumer ces tâches durant quelques mois avec un effectif réduit et tout n'avance pas comme nous le souhaiterions. J'en profite pour vous demander d'être compréhensif et je vous en remercie d'avance.

Nous avons appris, avec grand plaisir, l'ouverture d'une classe supplémentaire dans nos écoles. C'est une excellente nouvelle pour la pérennité de notre structure scolaire. Nous avons d'ores et déjà commandé le mobilier neuf qui équipera cette classe pour la rentrée.

Si la situation sanitaire ne se dégrade pas, nous devrions pouvoir organiser à nouveau nos rendez-vous traditionnels, la journée des aînés et la réception des vœux. Nous nous y préparons déjà activement.

Pour terminer, vous constaterez que le format de notre bulletin communal a quelque peu été modifié : il sortira dorénavant 2 fois par an, en juillet et en décembre. Cela permettra de non seulement faire quelques économies mais aussi de donner du volume aux informations que nous vous retransmettons.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter durant cette période estivale d'un peu de repos ainsi que de votre famille et de vos proches. Nous en avons tous besoin.

Bonne lecture, bon été et à très bientôt.

Votre Maire,
Jean-Louis HERBAUT

Conseils municipaux



Le conseil municipal s'est réuni quatre fois durant le 1^{er} semestre à la salle polyvalente sous la présidence du Maire, Jean-Louis HERBAUT.

16 février 2021 :

Le Maire a présenté les comptes administratifs de l'année 2020. Le bilan affiche un solde de clôture de 647 998 € en fonctionnement et de 63 324 € en investissement. Avec la prise en compte des restes à réaliser de l'année 2020, le résultat cumulé se monte à 602 322 €.

Les principaux travaux d'investissement prévisionnels ont été présentés. La Commission des Finances se réunira dans la première quinzaine de mars pour arrêter un choix des priorités qui seront présentées lors du vote du budget.

Le programme prévisionnel des travaux à réaliser pour l'entretien de la forêt communale et des chemins a également été présenté.

La convention d'instruction des autorisations du droit des sols, signée à la Communauté de Communes de Colmar, est arrivée à échéance le 31 décembre 2020. La nouvelle convention proposait un contrat de 6 ans et une augmentation de 25 % du coût de la prestation. Une demande de renseignement a été sollicitée auprès de deux autres services prestataires : le SCOT de Guebwiller et la société ADS.COM. Après étude des propositions, il a été décidé à l'unanimité de confier l'instruction de ces dossiers à la société ADS.

Les conseillers ont ensuite donné un avis favorable à l'adhésion de la commune de MUNCHHOUSE au Syndicat Mixte des Cours d'Eau et des Canaux de la Plaine du Rhin.

La convention avec la société VIALIS pour la maintenance de l'éclairage public, arrivée à échéance le 31 décembre 2020, a été renouvelée pour une période de 5 années.

Le Conseil a décidé, après avoir entendu l'avis du directeur de l'école et du conseil d'école, de maintenir la semaine des 4 jours et les horaires actuels pour la rentrée 2021.

Enfin, le Maire a annoncé au Conseil l'installation du panneau lumineux d'information dans le courant de la semaine en face de la Mairie. Ce lieu a été choisi du fait qu'il ne dénature ni la place, ni l'église, par la présence du grand sapin. Il est visible des véhicules venant des deux côtés de la route. Il fonctionne 7j/7 de 6 h à 22 h et a pour objectif de diffuser les informations de la commune, de promouvoir des événements organisés par la commune ou les associations, diffuser les informations des services publics et toutes les informations en direction du grand public (don du sang, point vert, ...).

10 avril 2021 :

Le Conseil a approuvé un avenant à la convention fixant les modalités et les conditions de partenariat entre les communes d'HEITEREN et de WOLFGANTZEN ainsi qu'avec la Fédération des Foyers Clubs du Haut-Rhin. Cet avenant vient modifier la clé de répartition des charges financières entre les deux communes pour la période de janvier à août 2021.

Le Conseil approuve les tarifs communaux 2021 pour la location de la salle polyvalente, des concessions de cimetière. Il a été décidé de reconduire le concours des maisons fleuries et d'attribuer 1 000 euros de prix pour récompenser les gagnants.

Le Conseil a décidé de ne pas modifier les taxes directes locales. Elles restent fixées à 49,49 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et à 23,81 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

A noter que le taux de 23,81 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties est obtenu en ajoutant le taux communal de 10,64 % et le taux départemental de 13,17 %. En effet,



la part départementale de cette taxe a été transférée aux communes depuis cette année dans le but de compenser une partie des conséquences de la suppression de la taxe d'habitation.

Le Conseil a arrêté l'enveloppe des subventions pour 2021 et l'a fixée à 9 270 €.

Le Maire a présenté le projet de budget 2021. Pour la partie Fonctionnement, les recettes et dépenses sont estimées à 1 379 407,26 € et pour la partie Investissement, elles sont estimées à 1 557 844,32 €. Le résultat cumulé de l'exercice 2021 présenterait donc un solde positif de 665 646,23 €.

Le Conseil approuve la création de deux postes d'emplois saisonniers pour renforcer l'équipe des services techniques en juillet et août.

25 mai 2021 :

Le Conseil approuve le transfert de la compétence mobilité de la Région à la Communauté de Communes.

Le Conseil émet un avis défavorable au Plan de Gestion des Risques d'Inondations du bassin Rhin-Meuse pour la période 2022-2027. Le Conseil prend connaissance des entreprises retenues par la Commission d'appel d'offres pour la construction du bâtiment périscolaire.

Mme Yvette CORNIAUX, adjointe chargée de l'urbanisme, présente les déclarations préalables et les permis de construire instruits du 16/02 au 14/05/2021. M. le Maire attire l'attention sur le nombre très élevé de dossiers instruits depuis le début de l'année.

22 juin 2021 :

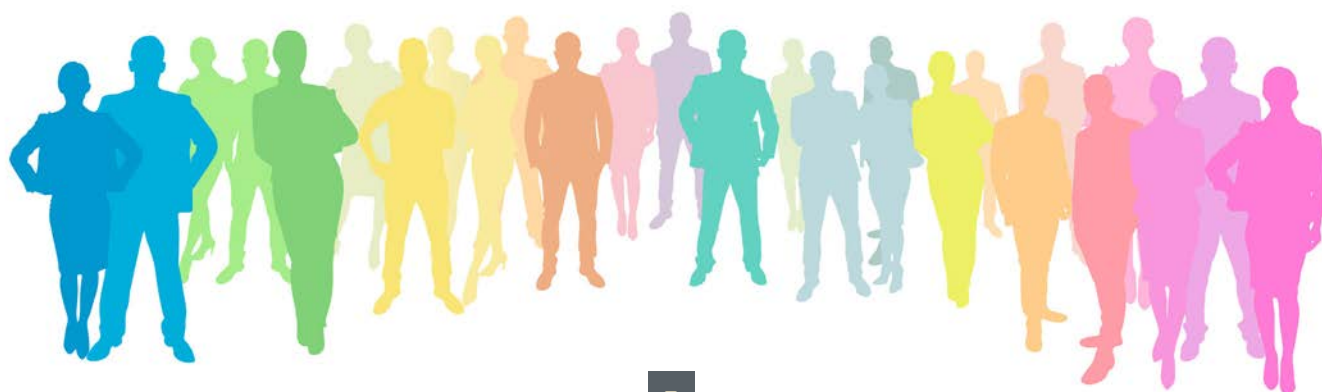
Après les explications de M. le Maire, le Conseil approuve la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

La Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin est partenaire financier pour la construction du bâtiment périscolaire. Elle a attribué une subvention de 112 500 €. Elle propose un prêt à taux 0 d'un même montant remboursable en 10 annuités de 11 250 €. Le Conseil approuve et décide de contracter ce prêt dans les conditions proposées.

Le Conseil approuve les termes de la convention entre la commune et la Collectivité européenne d'Alsace fixant la répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération.

Pour pallier le besoin de renfort de personnel à l'école suite à la création d'une classe supplémentaire à la rentrée (1/2 maternelle et 1/2 CP), le Conseil autorise M. le Maire à demander l'agrément nécessaire pour pouvoir signer un contrat d'engagement de service civique.

Le Conseil décide de nommer les 3 rues du nouveau lotissement Katzenroth 3, rue des Mésanges, rue du Hibou, rue du Hérisson. L'impasse des Marcassins et l'impasse du Renard seront les noms des impasses créés dans le prolongement du Katzenroth 1.





CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PERISCOLAIRE.

L'actuel périscolaire, situé derrière la Mairie, est devenu inadapté, du fait de l'arrivée d'enfants de la commune de HEITEREN et du nombre toujours plus important d'enfants de WOLFGANTZEN.

La municipalité a souhaité déplacer le périscolaire vers un site plus adapté, accolé au groupe scolaire, proche de la salle polyvalente et du terrain de sport. Il accueillera à terme 50 enfants, encadrés par 2 surveillants et 1 directeur. Le budget est estimé à 650 000 € HT. Des demandes de subventions ont été transmises à la Préfecture, la région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et la CAF.

Les travaux ont démarré le 17 mai 2021 pour une durée estimée à 8 mois.





INSTALLATION D'UN HÔTEL À INSECTES À L'ÉCOLE.

Qu'est-ce qu'un hôtel à insectes? C'est un abri pour les insectes qui sont utiles pour les jardins. Les trois classes de l'école primaire ont participé à une animation « Installation d'un hôtel à insectes » avec l'aide d'animateurs de la Maison de la Nature d'Hirtzfelden. Les élèves de l'école maternelle ont découvert les insectes à travers différents ateliers dont, évidemment, la préparation de l'abri. Les élèves ont rempli celui-ci avec des pommes de pin, de la paille, des branches de sapin, ...



CARNAVAL À L'ÉCOLE.

Mardi 16 février, les élèves de l'école maternelle ont fêté Mardi Gras. Ils ont eu la chance de pouvoir se déguiser et de déguster de bons beignets !





FÊTE DE NOËL.

Vendredi 18 décembre après-midi.

Après le spectacle offert par la coopérative scolaire fin novembre, les élèves du groupe scolaire Louis Hoffert de Wolfgantzen ont reçu un cadeau de la municipalité. La première adjointe Yvette Corniaux est venue vendredi après-midi pour offrir un livre à chaque élève.



Un atlas pour les élèves de CP/CE1, dans le thème de l'année : Le tour du monde ; « le grand livre des Pourquoi et Comment » pour les CE2/CM1/CM2 ; « Un livre une histoire par jour » pour les petits de la maternelle et « Renato aide le Père Noël » pour les moyens/grands. Les enfants avaient préparé un chant de remerciements.



ÇA BOUGE AU PÉRISCOLAIRE POMME D'HAPPY DE WOLFGANTZEN !

Tout d'abord, arrivée du nouveau directeur M. Anthony BOTTO, en place depuis le 22 mars 2021, qui prend en charge les enfants de la petite section de maternelle au CM2 le midi et après l'école, ainsi que les mercredis et une partie des vacances scolaires.

Puis, un voyage à travers le temps prévu cet été durant les trois semaines d'accueil prévues à WOLFGANTZEN du 26 juillet au 13 août.



Que de mouvements et de bons moments encore à venir pour toute l'équipe et les enfants !
Pour joindre le périscolaire : 03.89.72.28.01.



Cérémonie du 8 mai



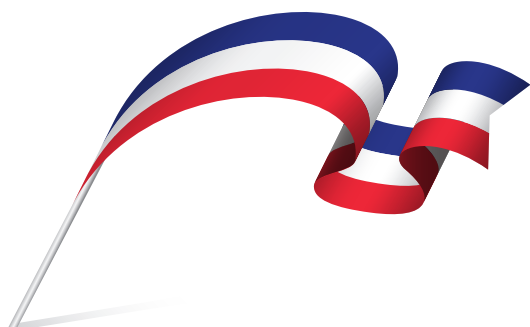
En raison de la situation sanitaire en cours, la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu en comité restreint.

Elle s'est tenue devant le Monument aux morts, en présence de Monsieur le Maire Jean-Louis HERBAUT, entouré de ses 3 adjoints et des 2 délégués. Le capitaine MOZET, du 152^{ème} régiment d'infanterie et habitant de la commune, s'était également joint à cette cérémonie.



Le Maire a tout d'abord fait lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSECQ, Ministre délégué auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Puis, accompagné du Capitaine MOZET, il a déposé une gerbe au pied du Monument.

La sonnerie aux morts et une minute de silence ont permis un moment de recueillement solennel en souvenir de nos morts qui ont combattu et abattu le fléau nazi. L'hymne national a ensuite retenti pour clore cette courte cérémonie intense en émotion.





REMISE DES CLÉS DU NOUVEAU FOURGON DES POMPIERS.



ANIMATIONS A DESTINATION DES JEUNES DE 9 à 17 ANS.

La communauté de communes Pays Rhin-Brisach et les Foyers Clubs d'Alsace proposent aux jeunes de nos villages des activités, des camps, des sorties et des soirées pour les mois d'été.

Dans un esprit d'équipe et d'entraide et, bien entendu, dans le respect des mesures sanitaires, ils pourront participer à toutes sortes d'activités adaptées à leur âge et encadrées.

Les inscriptions se font EN LIGNE, sur <https://sj-prb.belamiportailfamille.fr/>



Surveillance entomologique et lutte anti-vectorielle (LAV) en Grand Est



Participez à la surveillance du moustique tigre !

www.grand-est.ars.sante.fr

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika*. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer.

Le dispositif de surveillance mis en place par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec des opérateurs habilités pour la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, vise à détecter précocement son implantation.

Reconnaître le moustique tigre



De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

- Il est **tout petit** (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises) ;
- Il est **noir avec des rayures blanches** (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;
- Il vit et **pique le jour et en soirée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

Signaler sa présence

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. **Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>**

- Nos experts pourront ainsi confirmer l'identité du moustique (conservez-le si possible entre 2 couches de coton, au cas où nos experts en aient besoin ultérieurement).
- Votre aide permettra de localiser plus précisément les zones où le moustique tigre est implanté pour initier, si possible, les actions de lutte.

Agir pour se protéger et éviter sa prolifération

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir !**

➤ PARTOUT ET MAINTENANT :

- **Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver (supprimons, rangeons, etc.)**, à l'intérieur comme à l'extérieur : seaux, fûts, coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants ;
- **Vérifions le bon écoulement des eaux de pluie ;**
- **Couvrons hermétiquement les réservoirs d'eau** avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins ainsi que les piscines hors d'usage.

* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.
A noter : Il n'existe aucune preuve de transmission de la COVID-19 à travers les moustiques. La COVID-19 se transmet entre humains, via les gouttelettes respiratoires.

En savoir plus > sur notre site internet : www.grand-est.sante.fr

1. [Collectivités territoriales > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle \(LAV\)](#)
2. [Grand public > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles](#)

Incivilités !



Aidez-nous à les combattre
pour le bien de tous !



**LES MÉGOTS
PAR TERRE,
C'EST L'ENFER !**



STOP !
AUX INCIVILITÉS



QUELQUES RAPPELS SUR LES RÈGLES D'URBANISME.

Toute construction sur un terrain de la commune doit faire l'objet d'une demande d'autorisation. Maison, garage, pergola, auvent, carport, mur, piscine, abri de jardin, clôture, aménagement de combles, cheminée extérieure, bloc extérieur climatiseur.

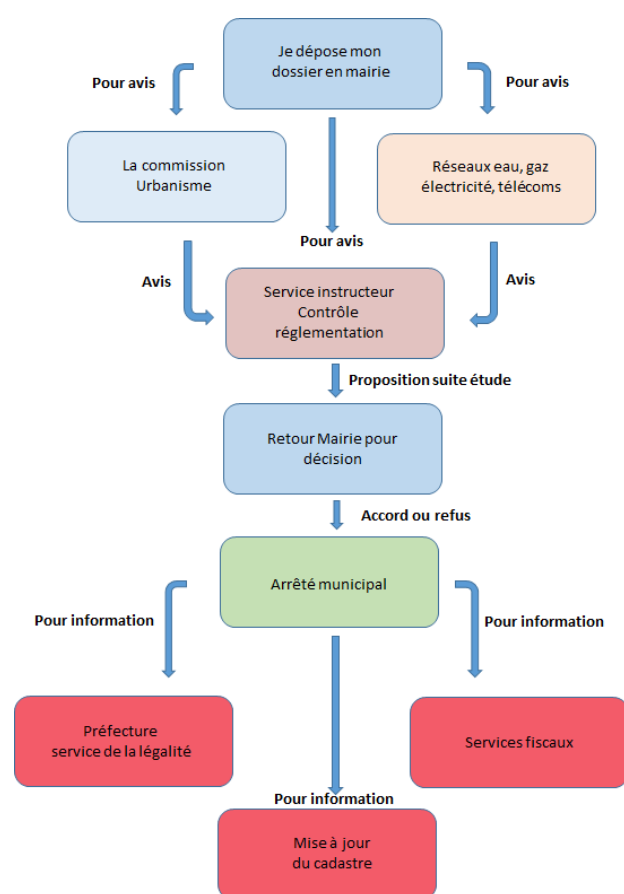
Toutes ces constructions doivent faire l'objet soit d'un permis de construire, soit d'une déclaration préalable de travaux.

Il en est de même pour toute modification changeant l'aspect extérieur de vos constructions, telle : mise en place de velux, ajout ou suppression d'une fenêtre ou d'une porte, démolition d'un élément de la construction initiale, remplacement d'un élément de la construction initiale...

Renseignez-vous avant de démarrer des travaux. Appelez la mairie et demandez le service Urbanisme pour prendre un rendez-vous.

Un dossier bien préparé est un gage de sécurité !!

LE CIRCUIT DES DOSSIERS D'URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE).



Sous les projecteurs



Aujourd'hui, nous allons consacrer un article à un personnage bien connu de notre chère commune de WOLFGANTZEN, M. Yves WENTZEL, employé communal.

En dehors de l'entretien de notre commune, Yves est un passionné de trains électriques et de voitures miniatures. Passion transmise par son père il y a plus de 40 ans.

A ce jour, Yves possède une collection digne d'un musée avec, en sa possession, plus de 1200 pièces avec des modèles numérotés rarissimes, toutes classées par modèles et années de fabrication. De plus, ce qui fait la force de cette magnifique collection est l'éclectisme de cette dernière, car Yves ne s'est pas cantonné à un style, ni même à une marque particulière car on retrouve au sein de sa collection tous les bijoux de l'automobile française et étrangère, des fleurons des rallyes, l'origine des camions de pompier, etc.



Au-delà de cette collection, Yves possède deux plateaux de trains électriques dont un en 4 m x 2 m d'une beauté exceptionnelle entièrement réalisé par ses soins, « j'y consacre environ 200 heures de travail et d'amélioration chaque hiver depuis des années ».



WOLFGANTZEN a, parmi ses habitants, beaucoup de passionnés et de belles collections que nous essaierons de mettre régulièrement à l'honneur.

Maisons fleuries



JURY MAISONS FLEURIES.

La municipalité récompensera les habitants qui participeront à l'embellissement de notre village par le fleurissement de leur maison.

Le jury passera le samedi 31 juillet 2021 dans la matinée.

La remise des prix se fera à l'automne.

A vos plantoirs et à vos jardinières... Nous comptons sur chacun de vous pour rendre Wolfsgantzen toujours plus beau et accueillant.





CORPS DES SAPEURS-POMPIERS.

Il regroupe les sapeurs-pompiers volontaires et bénévoles au service de la population du village. Fin 2020, il comptait 15 sapeurs-pompiers et 3 « JSP » (Jeunes Sapeurs-pompiers), rattachés à la section des JSP du Bassin Rhénan basée à Algolsheim.

Contact et bureau :

- Chef de Corps : lieutenant Yann FAVRY - yann.favry@gmail.com
- Adjoint au Chef de Corps : Adjudant-chef Fabrice VOEGELI

Activités :

- Formation de maintien des acquis dans les domaines de l'incendie et du secours à la personne
- Interventions : secours de personnes, accident de la circulation, collision avec gibier, nettoyage de la chaussée, inondation, nids de guêpes et frelons, capture d'animaux, incendies, fuite de gaz, ...

Manifestations / Service commandé :

- Activités de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wolfgantzen
- Cérémonie de la Sainte Barbe
- Participation aux cérémonies de passation, de commandement dans les CPI voisins.





AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS.

L'association regroupe les pompiers volontaires en activité et ceux qui ne le sont plus, afin d'organiser différentes manifestations au courant de l'année.

Contacts et bureau :

- Président : Christophe RECK – 06 09 47 52 40
- Vice-président : Chris BIRAUD
- Secrétaire : Alexandre GEYER
- Trésorier : François WURFFEL

Activités :

- Organisation de manifestations et animations autour du corps des sapeurs-pompiers
- Réunion des membres et du comité tous les 3 mois

Manifestations :

- Marché aux puces / tartes flambées
- Dîner de la Sainte Barbe avec remise de distinctions
- Journée détente à l'étang communal
- Crémation des sapins...

SPORTEZ-VOUS BIEN.

Vous avez envie de bouger, de décompresser, de vous défouler, de vous remuscler dans la bonne humeur : rejoignez l'association de gymnastique pour vous remettre en forme et maintenir votre condition physique.

L'association propose 2 séances de gym par semaine, assurées par des animatrices diplômées. Les cours sont mixtes, variés et adaptés au niveau du public.



Contacts et bureau :

- Présidente : Virginie FAVRY - gym.wolfgantzen@gmail.com
- Vice- présidente : Joëlle RENAUDIN
- Secrétaire : Aurélie SUTY
- Trésorière : Cécile FRANTZ

Cotisations : 75 € /adulte et 65 € pour les 15-18 ans

Activités :

- Gym douce modérée - lundi de 9h à 10h : renforcement musculaire, exercice de la mémoire, travail d'équilibre et de coordination, assouplissements, ...
- Gym Fitness - mercredi de 19h30 à 20h30 : amélioration de la condition physique par des exercices de renforcement musculaire, de cardio-training, d'assouplissement, de spécial dos, de stretching... Pour un public de plus de 16 ans désirant pratiquer une activité sportive régulière, d'intensité plus soutenue.

Associations



FOOTBALL CLUB WOLFGANTZEN.

Depuis 2 ans, une équipe de vétérans se retrouve un jeudi soir sur deux, pour s'entraîner.

Plusieurs matchs sont organisés dans l'année, contre des villages voisins et une équipe allemande.

Pour tout renseignement, contactez le président Jacques SCHERTZINGER par mail : j.schertzinger@free.fr.



TENNIS GROUPE WOLFGANTZEN.

2 courts extérieurs et la salle polyvalente permettent la pratique de ce sport tout au long de l'année.

Actuellement, l'association propose des entraînements le lundi et le vendredi.

Contacts et bureau :

- Présidente : Lydie LUDWIG
- Secrétaire : Ludovic JACOB - tennigroupewolfgantzen@gmail.com
- Trésorière : Anne- Lise PIERRAT

Manifestations : tournoi interne, vente de fromage, fête de clôture avec tournoi familial déguisé...

Les cotisations varient de 40 à 70 €, et les entraînements de 60 à 80 € selon l'âge.



**TENNIS GROUPE
WOLFGANTZEN**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG.

Cette amicale regroupe donneurs et anciens donneurs de sang et organise les collectes au sein du village.

Contacts et bureau :

- Présidente : Elise HERBAUT - 06 37 15 72 53
donneursdesang.wolfgantzen@gmail.com
- Secrétaire : Béatrice AST
- Trésorière : Patricia KOEBERLE

Cotisation : 8 €/adulte

Deux collectes de sang sont organisées par l'équipe de Weckolsheim de 16h30 à 19h30 et deux autres par l'équipe locale, dans un esprit d'entraide et de partage. Après chaque don, une collation vous sera servie par nos bénévoles. Toute personne de 18 à 70 ans peut venir participer à cet acte citoyen.

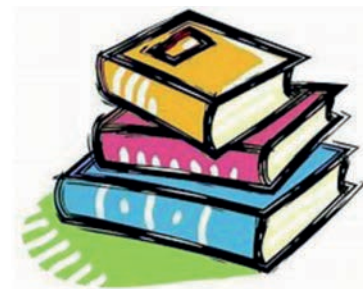


Associations



BIBLIOTHEQUE.

La bibliothèque municipale est installée dans une salle de l'école du village. Vous y trouverez plus de 5000 ouvrages de toutes catégories, partiellement renouvelés annuellement par la médiathèque d'Alsace de Colmar.



Cotisation annuelle : 5 € pour les adultes. Accès gratuit pour les lecteurs de moins de 16 ans.

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :

- vendredi de 16h à 17h30
- samedi de 11h à 11h30.

Ces horaires peuvent être modifiés pour raisons sanitaires. Consulter le tableau d'affichage électronique de la commune.

Contacts :

Jocelyne (présidente) ou Gaston DENIER (secrétaire) – 03 89 72 65 62 / 06 77 61 66 16
jocelyne.denier@orange.fr ou blibliowolfgangtzen@orange.fr

CONSEIL DE FABRIQUE.

Le conseil de fabrique de l'église catholique est un établissement public du culte dont les missions sont la gestion des biens de la paroisse, d'assurer son fonctionnement matériel et temporel et de pourvoir aux ressources nécessaires. Le conseil de fabrique est sous la double tutelle de l'Archevêque du diocèse de Strasbourg et du Préfet du Haut-Rhin. Particularité à Wolfgantzen, le bâtiment cultuel est propriété de la fabrique de l'église et non de la commune.

Le conseil est formé de cinq paroissiens catholiques, du curé de la communauté de paroisses et du Maire du village, membres de droit. Le siège social est au presbytère 39 rue Principale. Le conseil souhaite élargir le cercle des bénévoles pour participer aux tâches régulières de nettoyages, fleurissement, communication et autres petits entretiens.



Bureau et contacts :

Président : Gaston DENIER - 03 89 72 65 62/06 77 61 66 16 - gaston.denier@orange.fr
Secrétaire : Joëlle RENAUDIN
Trésorière : Anne Laure ZIESSEL

Associations



CHORALE SAINTE CECILE.

Notre chorale Ste Cécile, aidée par celle d'Appenwihr, anime les offices ainsi que les moments forts de la vie religieuse (mariages, enterrements, communions) de ces deux paroisses.



Les nouvelles voix, hommes, femmes et enfants sont les bienvenues.
Un rythme de croisière à raison d'une répétition par mois, ou moins, est proposé.

Bureau et contacts :

- Présidente : Anne-Marie HOFFERT 03 89 72 68 28 - hoffert.am@gmail.com
- Secrétaire/ Trésorière : Marie-Thérèse HOFFERT.

TENNIS DE TABLE.

Le tennis de table ouvre ses portes à tous à partir de 10 ans : jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés, en loisir ou compétition dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Entraînements adultes : mardi de 19h à 21h
Entraînements enfants : mercredi de 14h30 à 16h à la salle polyvalente.

Chaque année, le club organise une « soirée moules-frites » très appréciée.

Cotisation annuelle :

Adulte : loisir 39 € et compétition : 55 €
Enfant : loisir 28,50 € et compétition 43 €

Bureau et contacts :

Président : Philippe LUIS - 03 89 72 70 11 - philippe.luis1@free.fr
Secrétaire : Mégane GILLE - 07 86 82 45 41 - meganegille@hotmail.fr
Trésorier : Fabrice ARNOULT



Associations



ASSOCIATION DE PÊCHE DU SOUS-BOIS.

L'association a pour but la gestion de l'étang communal situé route d'Appenwihr, l'accès à la pratique de la pêche, ainsi que l'organisation de manifestations.

La saison débute le 1er week-end d'avril et se termine le dernier week-end de septembre. Une pêche sportive est organisée courant juillet et une pêche d'automne au mois de septembre.

Ouverture : tous les week-ends de 08h00 à 18h00. L'étang est ouvert à tous, pêcheur ou pas. Un barbecue est disponible pour les personnes qui souhaitent passer une journée au calme.

Cotisations annuelles :

55 € pour les adultes

25 € pour les enfants de - de 16 ans

Bureau et contacts :

Président : Bruno CONRAD

03 89 72 79 53 ou 06 11 37 50 94

bruno.conrad@wanadoo.fr

Secrétaire : Laurent MEHLEN

Trésorier : Jacky CONRAD



Professionnels de santé, commerçants, artisans et entrepreneurs de notre village



ABC ATELIER CHRIS BIRAUD

Sanitaire, chauffage et énergies renouvelables.
2, rue du Champ de Tir
07 71 76 41 30
abcwolfgantzen@orange.fr

ABTPRO

Bureaux d'étude, ingénierie bâtiment
5, rue de la Prairie
03 89 72 70 99

AGENCEMENT DESIGN BOIS

Pose, fabrication et conception de produits
11, rue des Forgerons
03 89 72 64 51
contact@agencement-adb.fr

AS BATIMENT

Maçonnerie et bâtiments
3, rue des Forgerons
09 53 24 02 70
as.batiment@hotmail.fr

ATELIER DU CARROUSEL DES LYES

Couture et création
4, Impasse de l'Arbre Vert
06 37 15 72 53
lecarrousel-atelier@outlook.fr

AUTO JB PERFORMANCE

Atelier de réparation automobile
5, rue des Forgerons
03 68 07 40 02
autojbperformance@orange.fr

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE

Auto-école
Z.A. - RD 290
03 89 72 53 33

BIO CLEAN CONCEPT

Nettoyage courant des bâtiments, services aux entreprises
25, rue Principale
ellispher.fr

CHARPENTERIE DUFNER

Charpente, couverture et zinguerie
8, rue de la Prairie
03 89 72 98 62
holzbau.dufner@wanadoo.fr

Professionnels de santé, commerçants, artisans et entrepreneurs de notre village



CREAFERM

Fenêtres tous matériaux, portes d'entrée, volets roulants et battants, portails, clôtures, stores et pergolas

ZA – RD 290

03 89 86 13 53

contact@creaferm.com

DSK FERMETURES

Portes, fenêtres, volets, portes de garage, portails et clôtures.

11, rue des Forgerons

06 01 27 03 60

secretariat@dsk-fermetures.fr

DO MI FA

Aide à domicile

43, rue Principale

03 89 72 59 39

aide-a-domicile@domifa.fr

E.L.S.E

Entreprise générale d'électricité

ZA – RD 290

06 71 38 22 99

else.ludwig@free.fr

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

L. SCHERTZINGER

Entreprise d'électricité générale

56, rue Principale

03 89 72 56 14

schertzelec@aol.com

FH BATI SERVICE

Commerce de gros de bois et de matériaux de construction

5, rue de Weckolsheim

03 89 72 99 64

françois.hattermann@orange.fr

GREILSAMMER

Prestataires du transport et de la logistique

3, rue Principale

03 89 72 51 25

gf@greilsammer.com

JS PISCINES

Construction et réparation de piscines, spas et saunas

4, rue des Pommiers

07 83 41 03 00

contact@jspiscines.fr

Professionnels de santé, commerçants, artisans et entrepreneurs de notre village



KESKIN

Entreprise générale du bâtiment, aménagement extérieur, pavage, clôture, rénovation extérieure et construction

34, rue Principale

06 47 30 34 71

c.keskin@hotmail.fr

KNAUF

Solutions d'aménagement intérieur et d'isolation thermique et acoustique des bâtiments

ZA - Rue Principale

03 89 72 11 00

www.knauf.fr

KORKMAZ GROUPE

Entreprise spécialisée dans le second œuvre

44, rue Principale

06 89 43 17 19

korkmazgroupe@gmail.com

MOBASOLAR

Solutions performantes, solides et fiables, dans le domaine de l'énergie solaire

10, rue des Serruriers

03 89 41 35 96

www.mobasolar.com

OXO MOTORCYCLES

Restauration, customisation, entretien, réparation, vente et pose d'accessoires, vente de motos d'occasions

21A, rue Principale

06 71 62 46 48

oxomotorcycles@gmail.com

PERFEKTAUX

Courtier financier et coach immobilier

17, rue des Vosges

06 13 97 73 97

fcourty@immosurmesure.fr

RECK

Maîtres zingueurs

1, rue des Serruriers

03 89 72 81 57

info@reckcouverture.fr

REHATRANS

Fabrication, import et distribution des produits aux revendeurs de matériels médicaux

4, rue des Forgerons

03 89 79 17 77

Professionnels de santé, commerçants, artisans et entrepreneurs de notre village



RESTAURANT KASTENWALD

Menu du jour et restaurant
37, rue Principale
03 89 27 39 99
restaurant.kastenwald@gmail.com

SARL SAS BATIMENT

Travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre de bâtiment
3, Rue des Forgerons
09 53 24 02 70

SARL SAVEURS ET FRAICHEUR BIO

Paniers bio locaux
3, Rue des Serruriers
03 89 23 78 37
<http://www.lepanierfraicheurbio.fr>

SAV DISTRI CHAUFF

Vente, installation de climatisation
2A, rue du Champ de Tir
03 89 72 80 97

STYLE PNEU

Vente et montage de pneus
Z.A. - RD 290
03 89 27 70 71

CABINET INFIRMIER

Cabinet et soins à domicile
33, rue Principale
03 89 72 36 98

CABINET DE KINESITHERAPIE ET OSTEOPATHIE

2, rue des Artisans
Kinésithérapie 03 89 72 96 57
Ostéopathie 07 86 84 72 84
doctolib.fr

CABINET D'ORTHOPHONIE

Bilan et rééducation orthophonique
10, rue des Artisans
03 89 27 65 49

CABINET D'ORTHOPTIE

Bilan et rééducation orthoptique
21, rue des Artisans
03 89 22 75 50

Etat civil 2021



NAISSANCES.

Emile RASSER PIRKENNE né le 27.11.2020

Jeanne PRAËNE née le 04.12.2020

Loévan JANEAU DESCOURVIERES né le 01.01.2021

Viktorija BIELLMANN née le 04.02.2021

Yoan VIEIRA né le 19.02.2021

Louise JULLION née le 19.03.2021



DECES.



21.01.2021 : M. Raymond ULRICH

04.02.2021 : Mme Carmen SUTTER

05.02.2021 : Mme Agnès LOECHLEITER

GRANDS ANNIVERSAIRES.

85 ans : M. le Curé Bernard DIEMUNSCH le 1^{er} Juin 2021





Mairie de Wolfgantzen

35, rue Principale

03 89 72 57 70

mairie@wolfgantzen.fr

Ouverture au public :

Lundi et vendredi de 09 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 19 h